

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

\*\*\*\*\*

*Séance du 03 décembre 2019*

*L'an deux mille dix-neuf et le trois décembre à 20 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social s'est réuni en Mairie d'ALBA LA ROMAINE sous la Présidence de M VOLLE André, président.*

*Date de convocation : 27 novembre 2019.*

*Nombres de membres en exercice : 9    présents : 5    votants : 6  
Résultat du vote : Pour : 6    Contre : 0    Abstention : 0*

*Présents : MM VOLLE – CROZIER – LEBRAT – LASCOMBE – BOMBRUN.*

*Excusés : Mme ACHOUR a donné procuration à M BOMBRUN.  
Mme PIQUEMAL.*

*Absents : MM RAMUS – GENDRON.*

*Mme Marie-France LEBRAT a été élue secrétaire.*

**Objet : DM1 – Budget CCAS.**

Au cours de cette séance, le Conseil d'Administration, décide d'apporter les modifications budgétaires suivantes au BP 2019 du Budget du CCAS :

- Section de fonctionnement :

Chapitre	Article	Intitulé	Augmentation des crédits	
			Dépenses	Recettes
77	7713	Libéralités reçues		+ 1 500
67	674	Subvention Exceptionnelle	+ 1 500	
Totaux			+ 1 500	+ 1 500

.../...

Le Conseil d'Administration charge son Président de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 03 décembre 2019.

POUR COPIE CONFORME,  
Alba La Romaine, le 04 décembre 2019  
LE PRESIDENT,  
André VOLLE.



REÇU A  
LA PRÉFECTURE LE

06 DEC. 2019